



NON, NOUS NE SOMMES PAS DES PIONS ! NON, À LA RECHERCHE AVEUGLE D'ÉCONOMIES ! MOBILISONS-NOUS POUR DES ORGANISATIONS RESPECTUEUSES DES AGENTS !

LE CHOIX DU RAPPORT DE FORCE

Le CT du 26 mars prévoyait le vote de trois projets de réorganisations concernant les Pôles territoriaux, l'Aménagement et MQC/DMR, soit environ 1 500 agents.

Ni les agents, ni les syndicats n'ont été associés à ces projets très flous malgré les promesses. Après des retours inquiétants des collègues, nous avons demandé leur report.

Mais le Président n'a pas accepté de les retirer tous les trois de l'ordre du jour et nous l'avons donc boycotté pour que ces dossiers ne soient pas votés faute de quorum.

Plutôt que de choisir de rassurer les agents, le Président a décidé de convoquer le CT le 7 avril et d'essayer de passer en force.

Nous voterons "contre", mais cela ne sera pas suffisant. Nous avons besoin de vous !

La méthode du "PRÉFIGURATEUR"

VOTRE MISSION CONSISTERA
À FAIRE PLUS AVEC MOINS
EN SUPPRIMANT UN MAXIMUM
DE POSTES SANS VAGUES

C'est la technique du "chèque en blanc" que veut nous imposer l'administration.

Plutôt que proposer à la discussion un projet global, argumenté et transparent de réorganisation, elle préfère le découper, donner le minimum de détails et désigner des "préfigurateurs" à sa main chargés de faire le "sale boulot", discrètement.



NOS REVENDICATIONS :

- Fixer un cadre global** à l'échelle de la Direction générale déléguée aux Espaces publics (DGDEP) avant de travailler à l'organisation de chaque direction :
 - Clarifier les missions des différentes directions et les moyens qui leur seront donnés pour les remplir → Chacun doit pouvoir travailler correctement demain
 - Définir des modalités de mobilité transparentes et équitables avec des garanties concrètes → Chaque agent doit être respecté
- Mettre en place un réel programme de travail** associant les agents et leurs représentants. Après le temps perdu depuis des mois par l'administration, nous sommes prêts à nous mobiliser pour discuter et avancer.
- Saisir immédiatement le CHSCT** pour réaliser une étude d'impact sur les risques psychosociaux liés à ces projets de réorganisations.

NOUS MOBILISER POUR NOUS FAIRE ENTENDRE

Réunion d'information
le jeudi 2 avril de 11h30 à 14h
au siège de FO
au 93, boulevard de Suisse
(il vous suffit de signaler à votre responsable que vous allez à une heure mensuelle d'information syndicale)

Rassemblement devant Marengo
le mardi 7 avril 13h30
pour appuyer vos élus au CTP

L'Intersyndicale a déposé un préavis de grève à durée illimitée et nous déterminerons avec vous les actions à mener pour nous faire entendre.

QUEL IMPACTS POUR VOUS ?

Les Pôles territoriaux

9 mois après que leur réorganisation ait été annoncée et 5 mois après que le Président se soit engagé à associer les organisations syndicales et à prendre le temps nécessaire, **la volonté d'imposer un projet aussi flou, en urgence, est difficilement compréhensible et acceptable.** Surtout que si le besoin d'une réorganisation est globalement partagé, le projet présenté paraît reposer sur un bilan partiel, partial, confidentiel, non partagé et non concerté avec les agents.

DANS LES SIÈGES

Une partie des postes serait amenée à disparaître ou à être recentralisée : les directeurs et les chefs de service, mais aussi les "moyens ressources" (accueil, assistantes, secrétariats, marchés, comptabilités, bureaux d'études et conduites d'opération), soit environ 260 agents.

Mais l'administration refuse de dire exactement combien. Peut-être une quarantaine selon ce qu'a fini par avouer le directeur de MQC lors du pré-CTP, **soit 1 poste sur 6.**

Pour ceux qui resteront, il faudra faire plus et plus vite.

Et le dossier présenté ne donne aucun élément permettant d'explicitier et de justifier ces choix.

DANS LES DÉPÔTS

Officiellement, le projet ne concerne que les équipes bitumage, ferronnerie, vigie, dénomination des rues et jalonnement qui seraient rattachées à MQC.

En fait, **cela va aussi toucher les régies et les équipes propreté :**

- fermetures de certains dépôts,
- non remplacement de tous les départs,
- "rééquilibrage" des équipes (en fait déshabiller les uns pour rhabiller les autres avec des mobilités),
- pertes de rémunérations pour certains,
- harmonisation des horaires,
- et peut-être d'autres "surprises" que nous découvrirons plus tard...

MQC/DMR

La fusion des deux directions ressources de l'Aménagement et des Services Urbains nous interroge aussi.

Tout d'abord car les équipes existantes n'ont visiblement pas été associées.

Ensuite car nous avons du mal à savoir combien de personnes sont réellement concernées car il semblerait que de nombreuses personnes présentent dans d'autres directions au siège ou dans les Pôles doivent y être rapatriées.

Or, **si 9 suppressions de poste sont annoncées, nous craignons que cela soit plus au final.**

Et les autres ?

Ne nous y trompons pas : si nous laissons passer ces manières de faire, **d'autres projets du même ordre vont suivre bientôt** à Toulouse Métropole et à la Mairie.

Par exemple, au sein de la DGDEP, nul doute que les collègues des Services Urbains seront rapidement concernés quand leur nouveau responsable aura été nommé.

Aménagement

Pour les collègues de l'Aménagement, découvrir le projet de réorganisation complète de leurs services dans les dossiers présentés au CTP a été une "grosse claque".

Et malgré les rétropédalages et la présentation au CTP uniquement pour information (et non plus pour avis) que nous avons d'ores et déjà obtenue, **ce n'est que partie remise.**

La défiance y est aujourd'hui quasi-totale envers l'administration et le mal-être palpable.

Quel est le projet ?

Au final, ce qui transparaît de ces différents dossiers est **la volonté de supprimer des postes et d'ignorer les agents qui les occupent.**

Il est pourtant possible de faire autrement et de respecter les agents et leurs représentants.

Un dossier présenté en CTP doit normalement détailler le projet de direction et tous les ajustements de l'organisation qui devraient tous avoir été présentés préalablement aux agents.

C'est une obligation de la collectivité de communiquer tous les éléments d'information nécessaires aux élus du CTP pour se prononcer.